



8 janvier 2024

Français  
Original : anglais

**Pour information**

**Conseil d'administration du  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

**Conseil d'administration du Programme des  
Nations Unies pour le développement/du Fonds  
des Nations Unies pour la population/du Bureau  
des Nations Unies pour les services d'appui aux  
projets**

**Conseil d'administration du  
Programme alimentaire mondial**

**Conseil d'administration de l'Entité des Nations  
Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation  
des femmes**

Conseil d'administration de l'UNICEF  
**Première session ordinaire de 2024**  
6-8 février 2024, New York

Conseil d'administration du PNUD/du FNUAP/de  
l'UNOPS  
**Première session ordinaire de 2024**  
29 janvier-2 février 2024, New York

Conseil d'administration du PAM  
**Première session ordinaire de 2024**  
26 février-1<sup>er</sup> mars 2024, Rome

Conseil d'administration d'ONU-Femmes  
**Première session ordinaire de 2024**  
12-13 février 2024, New York

## **Rapport sur la visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par les membres des conseils d'administration de l'UNICEF, du PNUD/FNUAP/UNOPS, du PAM et d'ONU- Femmes du 2 au 6 octobre 2023**

### **I. Contexte**

#### **Présentation générale de la visite**

1. La visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par les membres des conseils d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)/du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) s'est déroulée du 2 au 6 octobre 2023. Dix-huit membres issus des quatre conseils d'administration composaient la délégation. S.E. Mme Christina Markus Lassen,

Ambassadrice et Représentante permanente du Danemark auprès des Nations Unies et Présidente du Conseil d'administration de l'UNICEF a assuré la coordination générale de la visite. La liste complète des membres de la délégation est donnée en annexe.

2. La visite avait pour objet de mettre en relief l'engagement et la contribution du système des Nations Unies au Sénégal au regard des priorités nationales. L'accent a été mis sur la collaboration interorganisations pour la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable – plan aligné sur les trois priorités nationales du Plan Sénégal Émergent (PSE) –, et sur la manière, lorsque cela s'y prêtait, dont les entités des Nations Unies contribuent à la réalisation des priorités nationales par le biais de leurs documents de programme de pays. La visite visait également à mettre en lumière le programme d'efficacité du système des Nations Unies ainsi qu'à rendre compte du contexte régional en Afrique de l'Ouest et centrale.

3. Le programme de la visite comprenait deux jours et demi à Dakar, au cours desquels la délégation au complet a pris part à des réunions et a établi des contacts avec des responsables gouvernementaux, des donateurs, des membres de la société civile, des acteurs du secteur privé et des représentants des entités régionales des Nations Unies. La délégation s'est ensuite séparée en deux groupes pour prendre connaissance sur le terrain, pendant une autre période de deux jours et demi, des projets et des programmes soutenus par diverses entités des Nations Unies. Un groupe s'est rendu en Casamance, au sud du pays (régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor), tandis que le second est resté à Dakar et s'est également déplacé dans la région de Thiès, située à quelque 70 kilomètres à l'est de la capitale.

4. Au cours de cette visite, la délégation a rencontré le Premier ministre, le Ministre des affaires étrangères et des représentants de la diaspora sénégalaise, la Ministre de la santé et de l'action sociale, le Ministre de l'économie, du plan et de la coopération et d'autres responsables de haut niveau, et a été informée des priorités du pays et des domaines dans lesquels l'appui du système des Nations Unies est le plus nécessaire. La délégation a également rencontré les gouverneurs ou leurs représentants à Kolda, Sédhiou et Ziguinchor, plusieurs maires, des représentants de la société civile, y compris des organisations de jeunes et de femmes, du secteur privé et des communautés locales, ainsi que des responsables communautaires.

5. Une réunion sur les enjeux politiques et économiques régionaux a été organisée le dernier jour de la visite ; y ont participé l'ensemble de la délégation, la Coordinatrice résidente, les directions régionales, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mme Giovannie Biha, et le Coordinateur spécial pour le développement au Sahel, M. Abdoulaye Mar Dieye. L'action de groupes terroristes et les coups d'État au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger ont conduit à dresser un tableau globalement inquiétant des questions de sécurité et de stabilité en Afrique de l'Ouest, et à souligner la nécessité de prendre des mesures urgentes pour relever ces défis et intensifier les efforts de consolidation de la paix dans la région. Le Coordinateur spécial a rappelé l'importance d'une stratégie intégrée pour la région du Sahel, notamment pour aborder les problématiques liées au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques, et a aussi expliqué pourquoi cette région doit être considérée comme une source d'opportunités économiques et d'investissements, et pas seulement comme un foyer de crises.

6. À la suite de leur visite, les membres de la délégation ont fait part de leurs remarques et observations, et ont formulé des recommandations.

## II. Présentation générale du Sénégal

7. Le Sénégal est la deuxième économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Le pays se caractérise par sa tradition démocratique, une position géographique stratégique, des potentiels agricoles et miniers considérables ainsi que par d'importants transferts de fonds provenant de sa diaspora. En 2021, le pays a techniquement satisfait aux critères de classification lui permettant d'accéder, pour la première fois, au statut de pays à revenu intermédiaire<sup>1</sup>. Le Sénégal a enregistré une forte croissance économique depuis 2014, bien que cette croissance ait été interrompue par la pandémie de COVID-19. Le pays a retrouvé sa dynamique de croissance en 2021, soutenue par la production industrielle, les services et le commerce de détail. Cette dynamique a perduré au début de l'année 2022. Le relèvement économique s'est cependant accompagné d'une détérioration des finances publiques, amplifiée par l'augmentation des dépenses engagées pour répondre à de multiples crises. En outre, les progrès socio-économiques ont été éclipsés par de récentes tensions politiques, violences et manifestations, les conséquences de la guerre en Ukraine, le durcissement des conditions de financement et l'instabilité politique dans la région. La production de pétrole et de gaz devrait stimuler l'économie au cours des prochaines années<sup>2</sup>. Compte tenu de la vulnérabilité du pays en raison de sa forte exposition aux changements climatiques, et dans le prolongement de l'Accord de Paris, le Sénégal met en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation pour soutenir les secteurs économiques, les communautés, les infrastructures, les écosystèmes et les villes prioritaires<sup>3</sup>.

8. La population du pays, estimée à 18 millions d'habitants en 2023<sup>4</sup>, est composée d'une remarquable mosaïque ethnique, linguistique et religieuse, et la majorité des Sénégalais (75 %) ont moins de 35 ans<sup>5</sup>. La population est principalement rurale (54,8 % de ruraux contre 45,2 % d'urbains<sup>6</sup>) et 23 % des habitants vivent dans la région de Dakar<sup>7</sup>. Parmi les nombreux défis auxquels le Sénégal est confronté figurent les taux élevés de mortalité néonatale et maternelle, en particulier en dehors de la capitale, une protection sociale inadaptée, la non-scolarisation et le décrochage scolaire, des taux de chômage élevés, qui touchent plus sévèrement les femmes<sup>8</sup>, les jeunes (âgés de 15 à 34 ans) et les habitants des zones rurales<sup>9</sup>, ainsi que la malnutrition chronique, qui concerne 18 % de la population, voire bien davantage (jusqu'à 27 %) dans certaines régions<sup>10</sup>.

9. Le système des Nations Unies au Sénégal soutient les priorités nationales et les initiatives de développement du pays à travers la mise en œuvre du PSE et des objectifs de développement durable. Dans le cadre de leurs domaines d'intervention et d'expertise respectifs, et en collaboration avec d'autres entités et partenaires des Nations Unies, les six entités soutiennent la vision du PSE d'« Un Sénégal émergent en

<sup>1</sup> Nations Unies, LDC Portal, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/ldcportal/content/senegal-graduation-status#:~:text=Senegal%20met%20the%20graduation%20criteria,graduate%20as%20early%20as%202027>.

<sup>2</sup> Fonds monétaire international, « Des perspectives de croissance solides pour le Sénégal », *Focus Pays du FMI*, 12 juillet 2023.

<sup>3</sup> Agence des États-Unis pour le développement international, Senegal Climate Change Country Profile, Fact Sheet, 15 novembre 2022.

<sup>4</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Recensement général de la population et de l'habitat, 2023.

<sup>5</sup> Bureau de la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Sénégal, Présentation aux conseils d'administration conjoints (document interne), Dakar, Sénégal, 3 octobre 2023.

<sup>6</sup> FNUAP, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal (2024-2028), New York, 7 juillet 2023, par. 1.

<sup>7</sup> ANSD, Recensement général de la population et de l'habitat, 2023

<sup>8</sup> Données sur le chômage tirées du descriptif de programme de pays du PNUD (2024-2028).

<sup>9</sup> Descriptif de programme de pays du FNUAP (2024-2028), para. 1.

<sup>10</sup> Enquête démographique et de santé, 2019.

2023, avec une société solidaire, dans un État de droit », ainsi que ses trois principaux piliers : la transformation structurelle de l'économie, la promotion du capital humain et l'instauration d'une bonne gouvernance.

### **III. Le système des Nations Unies au Sénégal**

10. Les six agences des Nations Unies qui ont participé à la visite conjointe sur le terrain possèdent des bureaux nationaux et régionaux au Sénégal. Ces bureaux témoignent d'une présence forte et de longue date des Nations Unies dans le pays, présence qui se traduisait en 2022 à travers 34 agences, fonds et programmes, dont certains ont une portée régionale ou sous-régionale et couvrent plusieurs pays<sup>11</sup>. La diversité des mandats et des champs de compétences est propice à la coopération interorganisations qui s'exerce au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, sous la direction de la Coordinatrice résidente.

11. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable oriente l'ensemble du cycle de programmation de l'équipe de pays, en pilotant la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'établissement de rapports et l'évaluation du soutien collectif des Nations Unies pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2024-2028) sera alimenté par le Plan d'actions prioritaires quinquennal (2024-2028) et les trois axes de développement du Plan. Le processus d'élaboration du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable s'est appuyé sur des consultations impliquant les partenaires du développement, le Gouvernement et des élus locaux, la société civile, le secteur privé ainsi que des groupes marginalisés considérés comme vulnérables (tels que les enfants et les personnes handicapées). Des ateliers techniques ont été organisés avec le Gouvernement aux différentes étapes afin de garantir la bonne intégration des priorités nationales.

#### **A. Coopération avec le Gouvernement**

12. Lors d'une réunion avec le Ministre des affaires étrangères et des représentants de la diaspora sénégalaise, le Ministre de l'économie, du plan et de la coopération et le Ministre de la santé et de l'action sociale, l'action durable du système des Nations Unies pour répondre aux besoins de la population sénégalaise a été saluée. Les différentes agences soutiennent le Sénégal dans des domaines tels que la santé maternelle et infantile, l'alimentation scolaire, la prévention et le traitement de la malnutrition, l'éducation, le développement des infrastructures, l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, la protection sociale, l'amélioration des pratiques agricoles, la gouvernance, le leadership et la participation des femmes à la vie politique. Le Sénégal entend renforcer la coordination entre les agences des Nations Unies, l'approche adoptée étant de soutenir cette réforme par la coordination des interventions sur le terrain de l'ensemble des agences. Le Sénégal accorde une grande valeur à l'expertise des Nations Unies.

13. Les coups d'État dans la région du Sahel ont freiné le développement et menacent la paix et la sécurité de tous les pays de la région. La coopération fructueuse avec le système des Nations Unies sur les questions de sécurité a été soulignée, de même que la nécessité que les Nations Unies, en tant qu'acteur principal de la paix, interviennent afin de favoriser la paix et la stabilité au Sénégal. Le pays accorde une grande

---

<sup>11</sup> Site Web du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, consulté dans sa version anglaise le 11 octobre 2023, disponible en français à l'adresse suivante : <https://unsdg.un.org/fr/un-in-action/senegal>

importance à la transition énergétique en favorisant le développement des énergies renouvelables, et dispose déjà de capacités hydroélectriques, solaires et éoliennes. Certains de ses programmes visant à fournir de l'eau et de l'énergie aux populations rurales ont été transposés dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Le Sénégal s'efforce de consolider sa souveraineté alimentaire et énergétique, et est considéré comme un modèle régional à cet égard. Le gouvernement consacre plus de 20 % de son budget à l'éducation – la qualité de l'enseignement reste toutefois préoccupante – et s'efforce d'améliorer le climat des affaires.

14. La nouvelle Maison des Nations Unies, bâtiment ultramoderne financé par le Gouvernement du Sénégal, témoigne de l'étroite coopération entre le pays et le système des Nations Unies, ainsi que de la reconnaissance de l'État sénégalais envers les entités qui contribuent à son développement. Le bâtiment regroupera l'ensemble des organisations des Nations Unies au Sénégal, soit plus de 2 000 personnes actuellement réparties dans 18 bureaux de la capitale et de ses environs. La Maison des Nations Unies a été inaugurée le 23 novembre 2023. Après avoir mené à bien les formalités administratives requises et les adaptations nécessaires, les entités devraient prendre progressivement possession du bâtiment à compter du deuxième trimestre 2024 au plus tard, ou plus tôt si les conditions sont réunies. Lors de la visite du bâtiment par la délégation, les discussions ont porté sur la conformité de la Maison des Nations Unies à plusieurs critères du programme d'efficacité de la réforme des Nations Unies, notamment ceux relatifs au partage des locaux, à la mise en place de services d'appui communs et au développement d'une stratégie opérationnelle. Ce rapprochement devrait permettre de réduire considérablement les coûts, de rationaliser les processus, de renforcer la responsabilité et de favoriser les contacts entre le personnel programmatique, le personnel administratif ainsi que la plupart des interlocuteurs des ministères qui se trouvent à proximité de la Maison des Nations Unies, à Diamniadio.

## **B. Coordination entre les entités des Nations Unies**

15. Au cours d'une réunion d'introduction avec la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Sénégal et l'équipe de pays des Nations Unies, les représentants nationaux et régionaux ont fait le point sur leurs travaux et leurs initiatives conjointes pour promouvoir le développement durable au Sénégal. Les entités des Nations Unies ont évoqué de nombreux défis, parmi lesquels le manque d'accès à la justice, notamment dans les zones rurales, la crise alimentaire qui touche encore de nombreux ménages, en particulier depuis la pandémie de COVID-19, la prévalence des mutilations génitales féminines (MGF) qui touchent 16,1 % des filles de moins de 14 ans, le mariage d'enfants, qui concerne une fille de moins de 18 ans sur trois<sup>12</sup>, la prolifération des armes légères et de petit calibre, notamment dans la région de la Casamance, le taux élevé d'enfants non scolarisés (près de 40 % en 2022<sup>13</sup>) malgré le pourcentage relativement élevé du budget alloué par le Gouvernement à l'éducation, la nécessité de renforcer la collecte de données pour repérer et cibler les populations vulnérables, les violations des droits humains ainsi que le manque d'autonomie des femmes et leur faible accès à la propriété foncière.

16. Le Gouvernement, avec l'aide des entités des Nations Unies, obtient néanmoins des résultats positifs dans plusieurs domaines. Les femmes passent du statut de victimes à celui d'actrices de la lutte contre les changements climatiques ; la mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué depuis 2015 grâce au recul des maladies courantes de l'enfance et de la malnutrition, et à l'amélioration de l'accès aux soins de santé, à la

<sup>12</sup> Enquête démographique et de santé, 2019.

<sup>13</sup> UNICEF, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal (2024-2028).

vaccination, à l'eau et à l'assainissement<sup>14</sup> ; les efforts visant à encourager le recours aux énergies renouvelables se poursuivent ; certaines écoles développent des initiatives de sensibilisation à l'environnement ; le pays est considéré comme un modèle régional de protection sociale ; les municipalités font l'objet de réformes et se consacrent désormais à des enjeux tels que la protection de l'environnement et l'industrialisation. Le Gouvernement a investi en faveur de la jeunesse en finançant des programmes dont l'objectif est de renforcer les capacités et de favoriser le développement de l'esprit d'entreprise ainsi que l'accès à des emplois valorisants et décents.

17. Au cours de la visite, les délégués ont pu apprécier comment l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » se traduit sur le terrain à travers la collaboration des différentes agences pour la mise en œuvre de projets communs dans le pays.

### C. Femmes, enfants et jeunes

18. En 2021, l'indice d'inégalité de genre plaçait le Sénégal à la 131<sup>e</sup> position sur 191 pays<sup>15</sup>. La persistance de la violence liée au genre et des pratiques néfastes à l'encontre des femmes et des filles est due à des normes sociales préjudiciables profondément enracinées. La délégation a été particulièrement impressionnée par un projet pilote de sensibilisation de la police aux questions de genre, initiative mise en œuvre au commissariat de police de Mbao, dans la région de Dakar, et soutenue par l'Union européenne et ONU-Femmes. Dirigé par une femme commissaire, le projet a contribué au renforcement des capacités et à la sensibilisation, permettant ainsi aux policiers hommes et femmes de traiter les questions de genre, de psychologie et de santé selon une approche intégrée. La délégation a observé que la femme commissaire rompait avec le rôle stéréotypé des femmes et a estimé que le programme pilote démontrait une mise en œuvre réussie des normes de genre, ainsi qu'une coopération efficace avec le système des Nations Unies, et qu'il devait être mis en exergue, appliqué à plus grande échelle et reproduit dans d'autres pays.

19. À Sandiara, dans la région de Thiès, la délégation a appris que 10 % du budget municipal était consacré à l'autonomisation des femmes, en complément des contributions versées par les entités des Nations Unies. Le maire a indiqué que les nouvelles priorités étaient la construction d'écoles, la création d'entreprises et les perspectives d'emplois pour les femmes. La ville a été déclarée « zone économique spéciale » et est considérée comme le pôle commercial, logistique et industriel intégré du Sénégal. Parmi ses objectifs figurent la création d'emplois, l'amélioration des conditions de vie sociale des populations, l'allègement des tâches ménagères ainsi que le renforcement des capacités des groupements et associations de femmes<sup>16</sup>.

20. Les Nations Unies sont résolument engagées en faveur de l'épanouissement des jeunes au Sénégal, conformément aux priorités nationales définies, entre autres, dans le Plan Jeunesse pour un Sénégal émergent (PSE Jeunesse). Lors de discussions à Guédiawaye (région de Dakar) avec de jeunes hommes et de jeunes femmes du Consortium Jeunesse Sénégal, piloté par des jeunes, la délégation a appris comment les jeunes de moins de 35 ans contribuent aux travaux du consortium dans des domaines tels que la citoyenneté, la participation des populations, le renforcement des compétences (notamment la formation à l'informatique), la création d'emplois et l'entrepreneuriat, et comment ils en tirent parti. Le consortium est une organisation de la société civile composée de 18 organisations dirigées par des jeunes. Il collabore avec

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Indice d'inégalité de genre du PNUD, données de 2021, disponibles à l'adresse suivante : <https://hdr.undp.org/data-center/documentation-and-downloads>.

<sup>16</sup> Présentation non datée, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unido.or.jp/files/Dr.-Diop-Welcome-to-Sandiara-Special-Economic-Zone.pdf>

le Gouvernement du Sénégal dans le cadre d'un protocole d'accord et reçoit des contributions et un soutien de la part de l'UNICEF et d'autres partenaires. La délégation souligne l'importance de l'innovation et de l'esprit d'entreprise des jeunes dans le développement économique et social du Sénégal et préconise de continuer à soutenir cette dynamique. Elle insiste également sur la nécessité de consolider la participation des associations de femmes aux actions du Gouvernement visant à atteindre l'objectif de développement durable n° 16 en élaborant des stratégies et des programmes destinés à répondre aux besoins des communautés en Casamance.

21. La délégation a relevé d'autres exemples de relations constructives entre les jeunes et le Gouvernement, ainsi que leurs contributions essentielles au développement de leurs communautés. Dans la région de Sédhiou, le Conseil municipal des enfants, soutenu par l'UNICEF, a été mis en place. Avec le soutien d'autres entités des Nations Unies (PNUD, ONU-Femmes et Organisation internationale pour les migrations (OIM)) et de la communauté locale, le Conseil a contribué au plan de développement local, a conçu un cadre consultatif pour les enfants et un rapport à venir sur l'examen périodique universel, et a contribué à l'organisation d'une formation de base à l'informatique. Les jeunes sensibilisent également leurs pairs et leurs aînés à des questions telles que l'importance de l'enregistrement des naissances, alors que la déclaration systématique et en temps voulu des naissances reste un défi au Sénégal, où seul un enfant sur cinq est enregistré à la naissance<sup>17</sup>. L'enregistrement des naissances est le premier acte de reconnaissance par la société de l'existence et de l'identité d'un enfant. C'est une étape essentielle pour permettre aux enfants d'accéder à des services tels que l'éducation et les soins de santé, et d'exercer leurs droits civiques tout au long de leur vie. En utilisant la radio, Internet, la télévision et les réseaux sociaux pour sensibiliser la population à ce sujet et à d'autres questions telles que l'hygiène féminine, les MGF et la santé sexuelle, et en offrant aux victimes une plateforme leur permettant de communiquer ou de partager leur expérience, le Conseil joue un rôle déterminant. Le Conseil a souligné l'absence, à Sédhiou, d'un centre d'accueil ou de réinsertion pour les enfants victimes de conflits, et a fait part de sa préoccupation à ce sujet. L'un des éléments clés à retenir de cette visite est que l'aide au développement doit venir de l'intérieur. Les intervenants ont exprimé leur profonde reconnaissance pour l'action des Nations Unies et des autres partenaires.

#### **D. Éducation, protection, santé, et eau, assainissement et hygiène**

22. L'important niveau d'investissement de l'État dans l'éducation a fait progresser les taux de scolarisation, sans toutefois réduire les inégalités. Près de 44 % des garçons et 33 % des filles en âge d'être scolarisés ne le sont pas<sup>18</sup>. Entre 2017 et 2022, des progrès limités ont été observés en ce qui concerne les taux d'achèvement : ils sont passés de 61 % à 63 % dans les écoles primaires, de 37 % à 40 % dans les collèges, et ont stagné à 26 % dans les établissements d'enseignement secondaire. Les taux d'achèvement sont plus élevés pour les filles à tous les niveaux. 86 % des adolescents âgés de 15 à 17 ans sont non scolarisés, sans emploi et ne suivent pas de formation<sup>19</sup>. Ceci est dû au manque de passerelles entre l'éducation de base et la formation professionnelle, à une orientation insuffisante vers les filières scientifiques et techniques, à un manque de structures de formation en dehors de Dakar et à un décalage entre l'offre de formation et les attentes des adolescents et des employeurs<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> UNICEF, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal (2024-2028).

<sup>18</sup> Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE), Ministère de l'éducation nationale (MEN), 2022.

<sup>19</sup> Analyse du chevauchement des privations multiples, réalisée en 2022 avec l'Agence Nationale de la Statistique.

<sup>20</sup> RNSE, MEN, 2022.

23. La délégation s'est rendue dans une école de Kolda, où le PAM et l'UNICEF sont intervenus. Elle a pu y apprécier les retombées positives des investissements dans l'éducation ainsi que le rôle de l'éducation comme catalyseur de l'autonomisation des femmes et de l'avènement d'une société plus équitable. L'école intègre des éléments éducatifs, agricoles, nutritionnels et d'autonomisation des femmes. La délégation a découvert une installation de lavage des mains et a appris qu'elle avait été installée à la suite de la pandémie de COVID-19, et que la pratique du lavage des mains était désormais ancrée dans les habitudes des écoliers. Elle recommande que toute innovation positive introduite en réponse à la pandémie soit étendue à d'autres écoles. La délégation a également noté que les installations sanitaires étaient rudimentaires et que les toilettes extérieures ne comportaient pas de portes, ce qui peut être problématique, en particulier pour les filles, surtout lorsqu'elles atteignent l'âge de la puberté et la période de l'adolescence. Il est recommandé de remédier à ces lacunes. La délégation a également constaté que le centre de développement de la petite enfance situé dans l'enceinte de l'école se trouvait dans une structure provisoire qui devrait être réaménagée. Elle encourage la construction d'un bâtiment plus solide pour favoriser l'apprentissage des enfants à ce stade critique de leur développement. Le vif intérêt de la communauté locale envers les Nations Unies a également pu être observé, comme l'ont attesté les nombreuses personnes venues accueillir la délégation à l'école et, plus encore, les demandes répétées d'un soutien accru de la part des Nations Unies.

24. Au Sénégal, environ 10,4 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques et 3,4 % des violences sexuelles. Une femme sur trois âgée de 20 à 49 ans (32 %) est mariée avant l'âge de 18 ans<sup>21</sup>. Un très grand nombre d'enfants sont exploités, les garçons par la mendicité forcée et les filles par le travail domestique et l'exploitation sexuelle. Entre 2017 et 2019, la proportion de filles âgées de 10 à 14 ans ayant subi des MGF est passée de 18 % à 20 %<sup>22</sup>. Certaines informations font état de MGF et de mariages d'enfants dans des zones transfrontalières, où certains parents tentent de se soustraire aux mécanismes de contrôle de leur communauté locale interdisant les MGF pour se livrer à ces pratiques dans un pays voisin où le contrôle est moindre<sup>23</sup>.

25. Malgré une baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans entre 2015 et 2021, de forts taux de mortalité néonatale (représentant 50 % des décès d'enfants de moins de 5 ans) sont encore observés en dehors de Dakar en raison du faible niveau de couverture des soins maternels et néonataux. Les maladies non transmissibles se multiplient, le traitement du VIH/sida chez les enfants régresse et les adolescents sont confrontés à des problèmes de nutrition et de santé, et notamment de santé mentale<sup>24</sup>. En vue d'atteindre l'objectif de développement durable 3.2 portant sur la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent/du jeune, le Sénégal a donné la priorité, dans son Plan national de développement sanitaire, à la réduction de la mortalité des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans grâce à la mise en place de soins de santé de qualité facilement accessibles aux individus et aux communautés. En 2021, 15 % des habitants du Sénégal n'avaient pas accès à une eau potable de qualité et 67 % ne disposaient pas d'un système d'assainissement de base amélioré<sup>25</sup>.

26. Lors d'une visite au centre de santé de Kolda, qui bénéficie du soutien de cinq entités des Nations Unies (UNICEF, PAM, FNUAP, ONU-Femmes et Organisation mondiale de la Santé (OMS)), la délégation a pu constater la mise en place de certains services destinés à fournir un vaste éventail de prestations de santé aux femmes et aux

---

<sup>21</sup> Enquête démographique et de santé, 2019.

<sup>22</sup> UNICEF, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal (2024-2028).

<sup>23</sup> FNUAP, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal (2024-2028).

<sup>24</sup> UNICEF, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal (2024-2028).

<sup>25</sup> Ibid.

filles, notamment en matière de santé prénatale et postnatale, de santé sexuelle et procréative et de traitement antirétroviral, conformément à la nouvelle politique de décentralisation vers l'ensemble des centres de santé du pays de la prévention et du traitement du VIH ainsi que des campagnes de sensibilisation sur le virus<sup>26</sup>. Le centre a indiqué qu'il tenait à jour des statistiques détaillées sur les services fournis et sur les lacunes dans la répartition des ressources, du personnel et des infrastructures. La délégation a constaté que l'hôpital manquait de moyens, notamment pour pratiquer les césariennes qui permettent de sauver la vie de femmes et d'enfants. Des demandes ont été formulées pour que des équipements supplémentaires soient mis à disposition. La délégation a manifesté un vif intérêt pour la stratégie du « New Deal », une initiative communautaire qui a vu le jour à Tambacounda en 2014 avec le soutien du FNUAP, et qui a été rapidement reprise par la ville de Kolda, afin de lutter contre les taux élevés de mariage d'enfants et de décrochage scolaire, et de renforcer le rôle moteur des filles et, plus particulièrement, des adolescentes. La stratégie repose sur l'engagement des parents à ne pas donner leurs filles en mariage et sur celui des filles à ne pas tomber enceintes et à terminer leur scolarité. La délégation a appris que ce contrat social entre les enfants et leurs parents avait permis des avancées.

27. La visite du centre de santé néonatale de l'hôpital Roi-Baudouin à Guédiawaye, dans la région de Dakar, a illustré le manque de matériel et de soutien dans une zone où les taux de mortalité infantile et maternelle restent encore très élevés et où les besoins en matière de soins de santé sont importants. L'hôpital, qui bénéficie du soutien de l'UNICEF, du FNUAP, d'ONU-Femmes et de l'OMS, dispose d'une des plus grandes maternités du pays, avec une moyenne de 6 000 accouchements par an, et d'un service pédiatrique de 14 lits, avec une moyenne de 7 000 consultations et de 800 hospitalisations par an<sup>27</sup>. La délégation a pourtant constaté que le service visité manquait de lits pour bébés ainsi que d'équipements, et que le bâtiment était ancien et nécessitait des réparations.

28. L'un des temps forts de la visite a été la discussion avec les responsables du centre Kullimaroo, créé en 2015 dans la région de Ziguinchor par la Plateforme pour la paix en Casamance. L'établissement offre aux filles et aux femmes, victimes pour la plupart de violences sexuelles, mais également d'autres formes de violence, un environnement au sein duquel elles bénéficient d'un hébergement d'urgence gratuit, d'une assistance médicale et psychosociale, d'une formation professionnelle (notamment à la couture ou à la teinture de tissus) et d'une aide à l'autonomisation financière. Le centre travaille avec un réseau d'acteurs (chefs religieux, associations de jeunes, éducateurs, associations sportives, organismes publics compétents et services de protection de l'enfance) afin d'identifier et de soutenir les femmes et les filles vulnérables, et en premier lieu les victimes de violences sexuelles. Il utilise des techniques de mobilisation sociale pour sensibiliser la population aux pratiques néfastes et aux services qu'il propose. Les interventions des membres de la délégation ont souligné l'importance d'apporter un appui à la plateforme afin de renforcer sa capacité d'accueil et de permettre aux membres de l'association représentant la société civile de développer sa mission dans la région.

<sup>26</sup> Dossier d'information, visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par les conseils d'administration en 2023, « Visite du district sanitaire de Kolda » (document interne), 28 septembre 2023.

<sup>27</sup> Dossier d'information, visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par les conseils d'administration en 2023, « Visite de l'unité de néonatalogie de l'hôpital Roi-Baudouin » (document interne), 28 septembre 2023.

## E. Agriculture, pêche, sécurité alimentaire et nutrition

29. Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires, en particulier par des investissements visant à parvenir à l'autosuffisance en riz. Il reste néanmoins des défis importants à relever pour atteindre l'objectif de développement durable n° 2 (faim « zéro »), et notamment pour aborder les questions liées aux chocs climatiques, aux systèmes agricoles non durables, au manque d'accès aux marchés et aux conditions commerciales défavorables qui pénalisent les petits exploitants agricoles vulnérables des régions reculées.

30. L'agriculture représente 9,6 % du produit intérieur brut du Sénégal<sup>28</sup>. Certaines régions connaissent cependant des taux élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier dans le nord, le sud et l'est du pays. Le secteur agricole est dominé par les cultures de subsistance et limité par un accès restreint aux intrants, aux technologies, aux financements et au crédit. Il constitue le principal pourvoyeur d'emplois pour la population<sup>29</sup>. La plupart des exploitants ne sont pas membres d'associations d'agriculteurs et ont un accès limité aux financements<sup>30</sup>. La pêche occupe une place importante au Sénégal, car elle contribue à la sécurité alimentaire et fournit des emplois, en particulier pour les populations côtières.

31. L'état nutritionnel des mères au Sénégal est faible : 54 % des femmes en âge de procréer sont anémiques et 22 % sont en situation d'insuffisance pondérale<sup>31</sup>. Lors des discussions avec le Conseil national de développement de la nutrition, la délégation a pris connaissance des efforts déployés pour renforcer l'approche multisectorielle et l'alignement du positionnement institutionnel de la nutrition sur le PSE. Le Conseil étudie également les liens entre le genre, la nutrition et les changements climatiques. Le travail réalisé par l'UNICEF (pour lutter contre la malnutrition et le retard de croissance) et par le PAM (pour renforcer la nutrition) a été salué et les autorités se sont félicitées de la poursuite de l'engagement des organismes des Nations Unies. La délégation a jugé que les efforts fournis par le gouvernement étaient remarquables, d'autant plus qu'il lui faut composer avec des ressources et une expertise limitées. Il est recommandé de continuer à renforcer les synergies entre les différentes entités.

32. La délégation a visité une unité de transformation de fruits et de céréales dans la forêt de Mbao – considérée comme le « poumon vert » de Dakar – où un projet visant à renforcer la résilience socioéconomique des groupements maraîchers a été mené pendant deux ans. La délégation a constaté que les femmes participant à des groupements maraîchers préservaient la biodiversité, ce qui est utile pour lutter contre les changements climatiques.

33. Le programme de résilience mis en place pour faire face aux enjeux des changements climatiques dans la vallée de Saré Bacary Binta, dans la région de Kolda, est le résultat de la coopération du système des Nations Unies, de la province et de l'organisation non gouvernementale La Lumière Kolda. Ce programme prévoit la culture de 22 hectares de riz et bénéficie à plus de 80 ménages. Le PAM apporte son appui en matière de gestion de l'eau et de renforcement des capacités sur les techniques à mettre en œuvre dans le futur pour produire et commercialiser ce riz. La délégation s'est réjouie de la hausse des rendements des cultures grâce au renforcement des capacités en matière de bonnes pratiques et techniques agricoles, ainsi que des perspectives d'expansion. La délégation a recommandé l'utilisation d'engrais pour augmenter encore les rendements des cultures.

---

<sup>28</sup> ANSD, Situation économique et sociale du Sénégal 2019, janvier 2022.

<sup>29</sup> Programme alimentaire mondial, plan stratégique de pays pour le Sénégal (2019–2023).

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> UNICEF, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal [2024–2028].

34. La délégation a constaté que la mise en œuvre du programme mondial PNUD/OIM « Placer la migration au service du développement durable » dans le village de Malifara, dans la région de Sédhiou, associait plusieurs dimensions des objectifs de développement durable – développement durable s'appuyant sur l'énergie renouvelable (solaire) pour créer des emplois. Dans le cadre de ce projet, des terres et de l'argent sont mis localement à la disposition de migrants en situation irrégulière afin de les inciter à mener des activités agricoles. La délégation a pris note du défi constant que représente l'accès des femmes à la terre et encourage cette évolution en vue de consolider les activités agricoles dans la région en mobilisant davantage toutes les composantes de la société locale. La délégation recommande l'adoption de technologies agricoles modernes et l'utilisation d'engrais pour accroître la production agricole. La délégation recommande également l'allocation de fonds supplémentaires pour améliorer les installations d'hygiène dans les écoles et les villages de la région.

35. La rénovation du marché aux poissons historique de Soumbédioune à Dakar a été proposée et initiée dans le cadre du programme *Fass Emergent* de la municipalité, soutenu par le Fonds d'équipement des Nations Unies. L'objectif du projet était de permettre l'autonomisation économique des hommes et des femmes pratiquant la pêche en réhabilitant le marché (dont la construction date de 1954). Après la visite, la délégation s'est montrée sceptique à l'égard de plusieurs aspects du projet. Sa taille lui a semblé inadaptée, malgré un budget déclaré de 500 000 dollars, et la rénovation du marché, commencée il y a deux ans, lui a paru peu avancée. Les États Membres se sont demandé si les ressources investies dans le projet ont eu ou auront un impact significatif sur les femmes locales et se sont interrogés sur la valeur ajoutée du système de développement des Nations unies dans cette entreprise.

## F. Accès à la justice

36. Un contrat social solide est indissociable d'une bonne gouvernance, de la stabilité et du développement. La plupart des cours et tribunaux se concentrent dans la région de Dakar et dans quelques grandes villes, ce qui rend l'accès à la justice difficile dans la majeure partie du pays. La délégation a visité la Maison de justice de Keur Massar, dans la région de Dakar. Financée par l'Union européenne et construite en collaboration avec l'UNOPS, cette structure vise à soutenir l'état de droit et l'accès à la justice pour les personnes vulnérables, en particulier celles qui vivent dans des zones isolées. Il s'agit de l'un des 13 établissements de justice construits par l'UNOPS à travers le pays<sup>32</sup>. La Maison de justice recueille les plaintes des personnes concernant leurs droits et assure une médiation dans les litiges locaux et sur les questions liées aux droits humains. Les délégations ont noté qu'il s'agissait d'une solution très louable répondant aux besoins de la communauté en matière de justice. Le projet a contribué à renforcer l'état de droit au Sénégal en améliorant l'accès à une justice efficace pour un plus grand nombre de citoyens, en particulier dans les zones isolées (axe 3 du PSE : « Gouvernance, institutions, paix et sécurité » et objectif de développement durable n° 16 : « Paix, justice et institutions efficaces »).

## G. Données et statistiques

37. Le Sénégal a réalisé des enquêtes démographiques et de santé (EDS) et des recensements réguliers et bien programmés, avec l'appui d'ONU-Femmes, du PNUD et de l'UNICEF, et a mis en place un solide système d'information sanitaire. Le pays reste toutefois confronté à des limites liées à la disponibilité en temps voulu de données

<sup>32</sup> Dossier d'information, visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par les conseils d'administration en 2023, « Projet d'appui au renforcement de l'État de droit au Sénégal (PARED), composante Construction » (document interne), 28 septembre 2023.

ventilées<sup>33</sup>. La délégation a visité l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), le principal partenaire national de mise en œuvre du projet Women Count Sénégal, programme mené par ONU-Femmes et portant sur la production et l'utilisation de statistiques de genre pour le suivi des objectifs de développement durable. L'UNICEF, le FNUAP et le PNUD apportent également leur appui à l'agence pour renforcer le système statistique national. L'UNICEF aide l'ANSD à mieux prendre en compte dans les enquêtes (EDS, recensement) certains objectifs de développement durable concernant les enfants afin de renforcer le suivi des conditions d'application de leurs droits. L'importance de données fiables pour soutenir la planification et la formulation de politiques par le gouvernement ainsi que pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été soulignée lors de la discussion. Parmi les réalisations majeures d'ONU-Femmes dans le cadre du projet Women Count figurent une enquête nationale de référence sur la violence à l'égard des femmes, la première enquête sur l'emploi du temps, l'instauration du compte satellite de la production des ménages et, pour la première fois, l'intégration du genre dans la stratégie nationale de développement de la statistique. L'agence mène, avec l'appui d'ONU-Femmes, un projet de renforcement des capacités des femmes et des filles en matière de statistiques. Ce projet comprend une formation spécifique sur les statistiques de genre. L'agence a jugé remarquable le travail réalisé par l'institution, mais a pris note des défis liés aux ressources et aux contraintes de capacité mis en avant lors de la discussion. Avec l'appui du PNUD, l'ANSD a développé un indice de pauvreté multidimensionnelle qui permet une mesure plus inclusive de la pauvreté.

## **IV. Observations générales, commentaires et recommandations**

### **A. Renforcement de l'action des organismes des Nations Unies au Sénégal**

38. La délégation a estimé que cette visite constituait une excellente occasion d'évaluer les résultats obtenus par le système des Nations Unies au Sénégal et de déterminer si l'équipe de pays des Nations Unies répondait aux attentes des États Membres en permettant au Sénégal de réaliser ses priorités nationales.

39. Lors des réunions avec les représentants régionaux et locaux des pouvoirs publics, la délégation a pris conscience du rôle essentiel joué par les entités des Nations Unies pour soutenir leurs initiatives. De manière générale, l'action des Nations Unies semble bien accueillie et nécessaire au Sénégal. La poursuite et le renforcement de l'appui apporté par le système des Nations Unies sont recommandés. Il est également important que les différentes entités des Nations Unies présentes dans le pays obtiennent toutes des résultats positifs et offrent des avancées concrètes aux communautés bénéficiaires. Il conviendrait de renforcer significativement les efforts déployés pour décloisonner les ressources et améliorer la coordination, le suivi, la planification et le partage d'informations.

40. L'importance de la sécurité comme condition préalable au développement a été évoquée tout au long de la visite. En Casamance, les autorités ont demandé expressément l'aide des Nations Unies pour les opérations de déminage. Le gouvernement estime que des risques d'explosion de mines subsistent dans de vastes zones, principalement dans la région de Ziguinchor. Outre la menace physique qu'elles représentent, les mines empêchent souvent la population d'accéder aux routes, aux écoles ou aux terres agricoles, ce qui compromet ses moyens de subsistance et a des

---

<sup>33</sup> PNUD, Descriptif de programme de pays pour le Sénégal, 2024–2028.

répercussions socioéconomiques majeures<sup>34</sup>. L'appui des Nations Unies a également été sollicité en matière de reconstruction (en particulier dans la région de Ziguinchor), de logement, de renforcement de la protection de l'enfance, de garantie de l'éducation et de qualité des soins de santé.

41. La délégation a souligné le fait que les organismes des Nations Unies devaient accompagner les pouvoirs publics afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de renforcer le lien entre développement et paix.

42. La délégation a relevé l'importance de promouvoir la coopération Sud-Sud et de développer des synergies entre les pays en se concentrant davantage sur les activités axées sur le développement.

43. La délégation a constaté la nécessité de renforcer les activités menées par le système des Nations Unies aux niveaux national et régional en intensifiant les synergies entre l'ensemble des bureaux de la région et en adoptant des approches cohérentes pour relever les défis régionaux.

44. La délégation a mis en relief l'importance d'accompagner les pouvoirs publics dans le renforcement de l'intégration régionale et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine afin de consolider les économies locales.

45. La délégation a constaté que les conditions de sécurité dans la région ont un impact sur la situation des réfugiés et sur les systèmes alimentaires, ce qui complique le travail des entités des Nations Unies. Il conviendrait à cet égard que les entités réfléchissent à de nouvelles approches pour s'attaquer aux causes profondes de la migration en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la crise qui touche actuellement la région du Sahel.

46. La délégation a noté la nécessité de mieux comprendre l'appui que peuvent apporter les États Membres aux réformes du système de développement des Nations Unies en renforçant les synergies entre les organismes et en permettant des interactions constructives entre la Coordinatrice résidente, les responsables des différents bureaux et les autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies.

### **Taille et échelle des projets**

47. La délégation a attiré l'attention sur le fait qu'une grande partie des projets visités étaient de petite envergure et avaient un impact limité, et qu'il fallait faire preuve d'imagination pour évaluer leurs retombées sur la société dans son ensemble, notamment sur les femmes et les filles. Plusieurs d'entre eux ont été décrits comme des programmes pilotes ou des initiatives à effet catalyseur, et non comme des interventions destinées à perdurer. La délégation est parvenue à la conclusion qu'un vaste déploiement de ces « microprojets » pouvait peut-être avoir l'impact souhaité. Il est recommandé que les entités des Nations Unies évaluent leur soutien à ces projets et apportent l'appui technique et financier nécessaire pour favoriser leur développement à plus grande échelle en vue de produire un impact et d'améliorer de manière significative la vie et le bien-être des populations bénéficiaires.

48. À titre d'exemple, le projet du marché de Soumbédioune a soulevé des questions sur sa conception, sur le niveau et l'efficacité de sa mise en œuvre, et sur ses coûts. Le marché aux poissons est apparu comme un ouvrage simple et de petite taille, mais l'exécution du projet a commencé il y a deux ans et le marché ne sera opérationnel qu'en 2024. La délégation n'a pas pu déterminer si les ressources investies dans le

<sup>34</sup> Adapté de Al Jazeera, « For Senegalese landmine victims, a forgotten conflict lives on », Features, 31 décembre 2022, <https://www.aljazeera.com/features/2022/12/31/for-senegalese-landmine-victims-a-forgotten-conflict-lives-on>.

projet ont eu ou auront un impact significatif sur les femmes locales. Faute de données probantes, les questions de sécurité alimentaire et de sécurité au travail n'ont donc pas pu être évaluées par la délégation.

49. La délégation s'est également rendue dans un petit « service kangourou » de l'hôpital Roi-Baudouin de Guédiawaye, dans la région de Dakar. Ce service ne pouvait prendre en charge que huit nouveau-nés à la fois et disposait d'appareils et d'équipements inadaptés. Il a été difficile de tirer des conclusions significatives de cette visite.

### **Périmètre de la visite**

50. Les visites à l'ANSD et à la Maison de justice de Keur Massar ont apporté des éclairages utiles. La délégation a pu se faire une idée de ce que réalisent les entités des Nations Unies et, plus important encore, de la manière dont elles contribuent à la mise en œuvre de diverses initiatives. Il s'agit notamment, pour l'ANSD, du projet Women Count Sénégal, du suivi des objectifs de développement durable et des statistiques de genre, et, pour la Maison de justice, des efforts visant à donner aux populations marginalisées l'accès à la justice.

51. Pour ce qui concerne les activités programmatiques, la délégation a estimé qu'il aurait été important d'organiser une réunion spécifique avec les institutions de la société civile au Sénégal. L'expérience montre que les interactions avec la société civile contribuent souvent à apporter un point de vue différent sur de nombreux aspects, et en particulier sur la gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité, les politiques et la transparence. Néanmoins, les réunions avec des jeunes à différents stades de la visite ont en partie répondu à ce besoin.

52. La délégation a été informée que le système des Nations Unies, en particulier le PNUD, s'est engagé de manière substantielle dans les programmes liés aux changements climatiques, à la protection des écosystèmes, à la gestion des facteurs de risque induits par le climat, etc. Malheureusement, la délégation n'a pas eu l'occasion d'obtenir des informations significatives sur ces questions lors de la visite conjointe sur le terrain.

53. La délégation a estimé que les interventions et les contributions du système des Nations Unies dans le cadre de diverses initiatives manquaient de clarté, que ce soit en matière de financement, de recherche, de connaissances et d'expertise, de suivi, d'évaluation, etc. La délégation indique qu'une collaboration des parties prenantes (pouvoirs publics, secteur privé, société civile, entités des Nations Unies et autres groupes concernés) bien en amont des visites pourrait être utile pour préparer les réunions d'information.

54. À titre d'exemple, si la réunion d'information à Sandiara, dans la région de Thiès, a très largement porté sur les réalisations de la municipalité et a été bien accueillie par la délégation, les informations fournies n'étaient pas assez détaillées et l'accent n'a pas été suffisamment mis sur les interventions ou la coopération du système des Nations Unies.

### **Financement**

55. La délégation a souligné l'importance d'évaluer la corrélation entre le niveau de financement investi dans les projets et l'impact de ces projets sur la vie de la population sénégalaise.

56. La délégation a indiqué que, lorsque plusieurs organismes collaborent sur un même projet/programme, il faudrait veiller à contenir les coûts administratifs et à distinguer clairement les responsabilités.

57. Dans un contexte de stagnation ou de diminution de l'aide publique au développement, la délégation recommande d'envisager des approches de financement mixtes avec un investissement direct du gouvernement dans le développement. Le système des Nations Unies devra évaluer s'il est adapté pour intervenir sur des projets financés directement par le gouvernement (compte tenu des enjeux de personnel, de compétences et de leadership) et s'il peut être suffisamment compétitif.

58. Il est également apparu que des éclaircissements étaient nécessaires sur des questions de financement. Il serait utile d'en savoir plus sur les 233 millions de dollars que le gouvernement sénégalais, selon les informations reçues, a alloués au PNUD. De la même façon, il serait intéressant d'obtenir des clarifications sur les sources de financement et leur pérennité. Le one-pager du PNUD sur le « Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) » indique par exemple que le gouvernement a alloué 233 millions de dollars (près de 100 % du coût du programme), tandis que la contribution du PNUD s'est élevée à 1 million de dollars.

59. Toujours sur les questions de financement, le chef de l'unité de projet indépendante (projet de la nouvelle Maison des Nations Unies) a déclaré, lorsqu'il a été interrogé à ce sujet, qu'il ne connaissait pas le budget total des nouveaux locaux communs des Nations Unies. Or, bien que le partenariat soit globalement positif, la généreuse contribution du gouvernement en faveur des Nations Unies laisse quelques questions sans réponse. En ce qui concerne les locaux communs des Nations Unies, des mesures écologiques significatives (efficacité énergétique et utilisation rationnelle de l'eau, énergie solaire, traitement des eaux usées, etc.) pourraient s'avérer nécessaires pour une gestion saine, du point de vue du coût et de la performance, de ce nouvel espace de 60 000 m<sup>2</sup>. Il faudra en outre potentiellement plusieurs années pour que les infrastructures de transport et qu'un nombre suffisant de logements, d'écoles, d'établissements de santé et de magasins voient le jour et permette de reloger le personnel à proximité de ces locaux. D'ici là, les trajets domicile-travail risquent de nuire à l'efficacité du personnel.

## **B. Renforcement des futures visites sur le terrain**

60. Les membres de la délégation ont indiqué que les conseils d'administration devraient jouer un rôle plus actif dans la préparation du programme des futures visites conjointes sur le terrain, et que des réunions d'échanges approfondis d'informations devraient être organisées avant le départ, notamment avec l'équipe de pays des Nations Unies et le/la représentant(e) permanent(e) du pays concerné, en vue de renforcer le programme.

61. Pour les futures visites sur le terrain, la délégation a recommandé que le programme soit resserré autour de quelques axes thématiques (deux ou trois), sur lesquels les différents organismes des Nations Unies pourraient se concentrer et apporter leurs idées constructives.

62. La délégation a recommandé que les directrices/ directeurs et responsables des organismes des Nations Unies travaillant sur le terrain partagent leurs points de vue et leurs idées sur le fonctionnement du système des Nations Unies avec les membres des conseils d'administration avant le départ de la délégation pour une visite sur le terrain.

63. Il a également été recommandé que les conseils d'administration reconsidèrent leurs missions afin de mener des discussions plus circonstanciées et plus stratégiques. Il a été proposé de solliciter la participation des secrétaires généraux adjoints régionaux

et de leurs représentants et envoyés spéciaux afin de permettre aux conseils d'administration de mieux comprendre comment les décisions qu'ils adoptent au sein de leurs entités sont appliquées dans le cadre des travaux sur les questions de politique et de maintien de la paix.

64. La délégation a relevé qu'il était parfois difficile d'identifier les organismes impliqués dans les programmes/projets visités, de déterminer lequel d'entre eux jouait un rôle de premier plan (le cas échéant) et d'évaluer les efforts individuels ou complémentaires déployés par chaque organisme. Il est recommandé d'intégrer ces éléments dans les notes d'information préparées et distribuées à la délégation avant les visites sur le terrain.

65. Comme domaine d'amélioration pour les futures visites sur le terrain, la délégation a recommandé de donner aux participants de vraies possibilités d'avoir des interactions significatives avec les bénéficiaires des programmes/projets des Nations Unies.

66. La délégation a apprécié de disposer d'un dossier d'information détaillé et complet, mais a demandé qu'il soit fourni plus tôt avant la visite et, pour garantir son utilité pour l'ensemble de la délégation, qu'il soit intégralement rédigé en anglais.

67. La délégation a relevé qu'il aurait été très utile de prévoir des réunions de synthèse à la fin de chaque journée d'activités afin de donner un cadre à des échanges sur les expériences partagées et les points importants à retenir.

68. Les membres de la délégation ont noté qu'il était généralement difficile de programmer les visites sur le terrain en raison d'autres réunions ou d'autres événements importants auxquels les délégué(e)s devaient participer.

69. La délégation a souligné la nécessité de rationaliser et d'améliorer certains processus logistiques, notamment ceux liés aux réservations de vols, afin de tenir compte des emplois du temps, de l'âge, de l'état de santé et de la sécurité des délégué(e)s.

## **V. Conclusions**

70. La délégation souhaite adresser ses plus sincères remerciements au Gouvernement sénégalais, à la Coordinatrice résidente, à l'équipe de pays des Nations Unies, à l'UNICEF en sa qualité d'organisme de coordination de la visite conjointe sur le terrain et aux secrétariats des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, du PAM et d'ONU-Femmes pour leur contribution à la visite, pour tous les efforts déployés afin de donner un large aperçu du travail des organismes des Nations Unies au Sénégal, pour la chaleur de leur accueil et pour avoir fait de cette visite un déplacement fructueux et marquant.

71. La délégation attend avec intérêt que ses observations et conclusions soient examinées et que ses recommandations soient mises en œuvre.

## Annexe

**Participants : Visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par les membres des conseils d'administration de l'UNICEF, du PNUD/FNUAP/UNOPS, du PAM et d'ONU-Femmes du 2 au 6 octobre 2023**

<i>Région/Liste</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PNUD/FNUAP/UNOPS</i>	<i>ONU-Femmes</i>	<i>PAM</i>
<b>Europe occidentale et autres États / Liste D du PAM Groupe électoral des pays développés (NB : inclut le Japon)</b>	<b>Danemark</b> S.E. Mme Christina Markus Lassen <b>Présidente 2023</b> Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies		<b>Italie</b> M. Marco Romiti Premier conseiller à la mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>s.o.</b>
<b>Amérique latine et Caraïbes / Liste C du PAM Groupe électoral de l'Amérique latine et des Caraïbes</b>	<b>Argentine</b> S.E. Mme María del Carmen Squeff <b>Vice-Présidente 2023</b> Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Costa Rica</b> S.E. Mme Maritza Chan Valverde <b>Vice-Présidente 2023</b> Ambassadrice et Représentante permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>République dominicaine</b> Mme Luz del Carmen Andújar Conseillère à la mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Guatemala</b> S.E. Mme Olga Maria Pérez Tuna Ambassadrice du Guatemala en Italie et Représentante permanente auprès des organismes des Nations Unies à Rome
<b>Groupe régional Asie-Pacifique / Liste B du PAM Groupe électoral Proche-Orient/Asie</b>	<b>Tadjikistan</b> S.E. M. Jonibek Ismoil Hikmat <b>Vice-Président 2023</b> Représentant permanent de la République du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Bangladesh</b> S.E. M. Muhammad Muhith <b>Vice-Président 2023</b> Ambassadeur et Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Thaïlande</b> M. Surat Suwannikkha Conseiller à la mission permanente de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Arabie saoudite</b> S.E. M. Mohammed Ahmed Alghamdi Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de la FAO
<b>États d'Europe orientale / Liste E du PAM Groupe électoral des pays développés d'Europe centrale et orientale</b>	<b>Pologne</b> Mme Joanna Sylwia Skoczek Ministre conseillère, Représentante permanente adjointe de la République de Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>République de Moldova</b> S.E. M. Gheorghe Leucă Ambassadeur et Représentant permanent de la République de Moldova auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Ukraine</b> S.E. M. Sergiy Kyslytsya <b>Président 2023</b> Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Hongrie</b> S.E. M. Zsolt Belánszky-Demkó Ambassadeur et Représentant permanent de la Hongrie auprès des organismes des Nations Unies œuvrant dans les

<i>Région/Liste</i>	<i>UNICEF</i>	<i>PNUD/FNUAP/UNOPS</i>	<i>ONU-Femmes</i>	<i>PAM</i>
				domaines de l'alimentation et de l'agriculture à Rome
<b>Groupe régional africain / Liste A du PAM Groupe électoral africain</b>	<b>Rwanda</b> <b>M. Robert Kayinamura</b> Ministre conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Kenya</b> <b>S.E. M. Martin Kimani</b> <b>Président 2023</b> Ambassadeur et Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Cameroun</b> <b>M. Serge Pamphile Mezang Akamba</b> Premier conseiller Mission permanente de la République du Cameroun auprès de l'Organisation des Nations Unies	<b>Maroc</b> <b>M. Abdellah Larhmaid</b> Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès des organismes ayant leur siège à Rome
<b>Personnel du secrétariat</b>	<b>UNICEF</b> <b>M. Gilles Fagninou</b> Directeur, Secrétaire du Conseil d'administration	<b>PNUD</b> <b>Mme Dalita Balassanian</b> Secrétaire adjointe du Conseil d'administration	<b>ONU-Femmes</b> <b>M. Jean-Luc Bories</b> Secrétaire du Conseil d'administration	<b>PAM</b> <b>Mme Mihoko Tamamura</b> Secrétaire adjointe du Conseil d'administration
	<b>UNICEF</b> <b>Mme Allyson Alert-Atterbury</b> Spécialiste de la planification stratégique	<b>UNOPS</b> <b>Mme Hafida Lahiouel</b> Directrice du groupe juridique et Responsable du bureau des relations extérieures et des relations avec le Conseil d'administration à New York		
	<b>UNICEF</b> <b>Mme Ana Belén Torres Cámara</b> Attachée de cabinet	<b>FNUAP</b> <b>Mme Sabina Saeed</b> Spécialiste du Conseil d'administration et de la gouvernance		